

SERVICE URBANISME

Dossier suivi par : SUNYACH Ophélie Responsable du service urbanisme Email : o.sunyach@mairie-ceret.fr Tel 04.68.87.00.00

> Préfecture des Pyrénées-Orientales DDTM Service eau et risques 2 rue Jean Richepin BP50909 66020 PERPIGNAN CEDEX

Céret, le 29/09/2022

Réf: OS-2022/406 LRAR

Objet: Dossier de demande d'autorisation environnementale « RD 115 – RD 618 aménagements entre Le Boulou et Céret – nouvel accès à Céret et Maureillas – nouveau pont sur Le Tech »

Monsieur le Préfet,

En réponse à votre courrier du 30/05/2022 par lequel vous sollicitez mon avis sur le dossier visé en objet, je vous confirme que le projet de nouvelle desserte du Vallespir présente un intérêt certain en termes de gestion des situations de congestions qui se développent sur la RD115 en direction du Haut-Vallespir au niveau de Céret en permettant un accès direct à la rive droite du Tech.

La commune de Céret prévoyant, via son Plan Local d'Urbanisme, de renforcer la polarité du secteur de Nogarède par l'implantation d'un EHPAD, équipement structurant pour la population cérétane et le développement à venir d'un nouveau quartier d'habitat, ce projet est en parfaite adéquation avec les objectifs de développement de la commune.

Sur le plan économique, ce nouvel ouvrage permettra la création d'un deuxième accès au parc d'activités Tech Oulrich, poumon économique de notre territoire avec ses 100 entreprises regroupant plus de 900 emplois. Il confortera ainsi son développement et son attractivité.

En outre, l'implantation d'une piscine intercommunale est à l'étude sur le secteur Lo Pilo en direction de Saint-Jean-Pla-de-Corts. L'amélioration de l'accessibilité à la RD 115 depuis les communes du territoire situées coté vallée de la Rome contribuera à garantir un meilleur rayonnement de cet équipement communautaire pour les habitants de l'EPCI.

L'organisation d'une nouvelle desserte du Vallespir via l'aménagement de ce pont est un gage de développement équilibré de notre territoire.

Face à ces constats, je peux vous assurer de l'intérêt que je porte à ce projet et de ma conviction qu'il est un atout pour le Vallespir.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma parfaite considération.

Michel COSTE

Maire de Céret